

GRILLE TARIFAIRES 2025 SALLE DE DANSE DE LA MAISON DU PLATEAU

ANNEE 2025	Forfait journalier HT/TTC (TVA 20 %)	Forfait mensuel HT/TTC (TVA 20 %)
TARIF A	3,68 € / 4,42 €	18,60 € / 22,32 €
TARIF B	4,66 € / 5,59 €	27,78 € / 33,33 €
TARIF C	6,49 € / 7,79 €	37,03 € / 44,43 €
TARIF D	8,33 € / 10,00 €	46,27 € / 55,52 €

TARIF A CONCERNE :

Résidence d'une cie spectacle danse émergente (existence moins de 3 ans)

Résidence d'une cie amateur

TARIF D CONCERNE :

Résidence d'une association ou cie ou artistes plasticiens non métropolitains

Accueil de projets ponctuels de structures privées (hors associations et collectivités) avec projet éducatif

TARIF B CONCERNE :

Résidence d'une cie, d'un lieu, d'un festival au développement local (activité et diffusion uniquement locales)

EXONÉRATION :

Projet partenarial Ville de Rouen

Actions solidaire

TARIF C CONCERNÉ :

Résidence d'une cie, d'un lieu, d'un festival confirmé.e qui tourne régionalement, nationalement et/ou à l'étranger

INDEMNITÉS FORFAITAIRES NON RESPECT DU RÈGLEMENT

Salle de danse / vestiaires non rangé.e.s et/ou sale

20,83 € HT/25 € TTC

Perte des clefs

83,33 € HT/100 € TTC

Casse ou détérioration de matériel et équipement (tapis, enceinte, lavabo, radiateur, WC ...)

166,66 € HT/200 € TTC

(*) le montant de 25 € s'applique pour chaque pièce non rangée et/ou sale

(**) le montant de 200 € s'applique pour chaque équipement cassé ou détérioré